

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi.*

Délibération n° : 496

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191211

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Attribution de subventions à diverses associations d'insertion professionnelle - Conventions -
Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELMÉ, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi.*

Délibération n° : 496

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191211

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Attribution de subventions à diverses associations d'insertion professionnelle - Conventions - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'emploi, la Ville de Saint-Etienne apporte son soutien à des associations qui oeuvrent dans l'accompagnement de demandeurs d'emplois.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les associations d'insertion et d'aide à l'emploi apportent aux publics fragilisés, un accompagnement individualisé dans le cadre d'un projet professionnel d'insertion, pour une reprise d'emploi ou un projet de création d'entreprise.

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Etienne se propose de contribuer au financement d'actions en faveur de l'emploi portées par des structures associatives locales. Ces subventions permettent le financement d'actions qui vont démarrer cette année mais qui peuvent se terminer sur l'exercice suivant.

□ **Contenu :**

Il convient de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, les subventions suivantes :

Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
Association Forezienne d'Ecole et de Production (AFEP)	Aide au développement de l'activité textile	5 000 €
Vert'Autis	Aide à l'achat de matériel	4 200 €
Initiative Loire	Trophée de la création d'entreprise	6 000 €
ETHIC TABLE	Aménagement restaurant d'insertion	5 000 €
Actiform	Jardins de Valérienne	1 000 €
TOTAL		21 200 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 21 200 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	21 200 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions aux associations précédemment mentionnées intervenant pour un montant total de 21 200 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Delphine JUSSELME